CONDITIONS DE L'ABEILLE.

… la FEUILLE SEULEMENT.—DIX PIASTRES … payable six mois d'avance. On ne s'abonne … moins d'un an.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera … moins qu'on indique quelqu'un à la Nouvelle-… chargé de payer l'abonnement. L'abonnement … l'année d'avance.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera … à moins que les arrérages ne soient payés, et à … aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur … Abonnés seulement, … avant l'expiration de … courant.

Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS … les deux langues. Le prix est … PIASTRES pour dix lignes ou moins, pour la première insertion de chaque langue, et cinquante cents pour … insertions subséquentes.

Les Avis qui seront publiés par intervalles seront … au même prix que la première insertion, c'est … une piastre par chaque langue et par chaque pu…

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas li… seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux … de ceux qui les auront envoyés.

… des abonnements à l'année pour la … des avis commerciaux, à un prix raisonnable.

… adressées à l'éditeur doivent être affranchies … autrement, elles resteront à la …

… abonnés qui ne recevront pas régulièrement … prié d'en informer l'éditeur.

… porteurs de l'Abeille n'ont le droit ni de … recevoir, ni celui de suspendre un abonnement.

Pour le nord et les côtes.

… entre la Nouvelle Orléans, Plaquemine et Bâton-Rouge.

Le beau bateau à vapeur du … supérieure, COMMERCE, capitaine G. Mahé, partira régulièrement tous les … de la Nouvelle-Orléans, à 10 … A. M. et de Bâton Rouge tous les vendredis … à 8 heures A. M., prendra du fret et des passagers … la côte. Il commencera ses voyages … du courant.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, ou à CARRIERE, DARAN & Co, rue St. Louis, Nos. 11 et 15. 2 sept

… Bâton Rouge, Plaquemine et les ports intermédiaires.—Le … marcheur, TECHE, capitaine … De Plane, ayant de superbes … pour les passagers, fera ses trajets entre … et les ports ci-dessus comme par … partira de la Nouvelle Orléans tous les … heures précises du matin et de Bâton Rouge tous les mercredis à la même heure.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GRAY, DURRIVE & Co. ou
L. LASTRAPES & DESMARE.
N. B. Le fret qui doit être débarqué entre la Nlle Orléans et Plaquemine ne sera point reçu, à moins qu'il ne soit payé par le chargeur, et le fret qui sera … sur la côte sera au risque et compte du propriétaire. 17 aout

Pour la Mobile—Le bateau à vapeur Mobile, capt. Mark, … pour la Mobile tous les … mardis après l'arrivée du char … partant la Mobile tous les vendredis … du matin. Il arrêtera en allant et revenant à la Baie St. Louis, Passe Christiane, Est … Pour fret ou passage, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
5 aout No. Levée, 28 et 29.

Paquebot de St. Martinsville, Attakapas et Plaquemine.—Le bateau … VETERAN, capitaine … paquebot régulier entre St. Martinsville et Plaquemine, durant … basses eaux … de St. Martinsville pour Plaquemine tous les dimanches à 7 heures du matin, et retournant … quittera Plaquemine pour St. Martinsville … Pour fret ou passage, s'adresser à
GRAY, DURRIVE & Co.
42 & 43 N. Levée.
N. B. Les passagers allant aux Attakapas … [illegible] … sept

A VENDRE—Un Bateau à vapeur de … classe … LINCOLN & MAYNARD, … Nouvelle Levée. 22 …

Pour les ports d'Europe,

POUR LIVERPOOL—Le A1 navire AMBASSADOR, capitaine Upton, sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à
25 oct LINCOLN & GREEN.

POUR LIVERPOOL—Le A1 navire fin voilier ROBERT MORRIS, capitaine Gay, peut prendre 150 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT, rue Bienville, No. 14.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier A1 APOLLO, capitaine S. Harding … a besoin de 350 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant d'amples emménagements, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire … capitaine D…acon, doublé et … en cuivre, sera prêt à recevoir sa … peu de jours et sera expédié sans délai. … passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS,
21 … rue du Camp, No. 38.

POUR LE HAVRE—Le A1 navire … HAVRE, capitaine McKown, sera expédié sans délai, ayant tout sa cargaison … Pour passage seulement, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
21 oct 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL
Le navire A1 Choctaw, capt. Foster, a besoin de 350 balles de coton pour compléter son chargement. Pour les conditions, ou pour passage, ayant des beaux emménagements, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
19 oct no. 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE
Le navire Elizabeth, capitaine Thayer, … A1, fin voilier, portant 1000 balles de coton, a besoin de 250 à 300 balles pour compléter son chargement. Pour les conditions, ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
19 oct no. 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le A1 navire fin voilier ORIENT, capitaine Eaucy, sera expédié sans délai, ayant son chargement engagé, il peut loger quelques passagers. S'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
20 oct rue Bienville, No. 14.

POUR LIVERPOOL—Le A1 fin voilier paquebot CHATHAM, capitaine J. Gordon, sera expédié pour le port ci-dessus, mardi le 18 du courant. Pour fret de 350 balles ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
11 oct rue Bienville, No. 14

Pour les ports du Mexique.

POUR TAMPICO—Passage seulement. La goëlette fine voilière CREOLE, capitaine Cormier, partira pour le port ci-dessus, mardi prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la place d'armes, ou à JOHN CROSBY,
29 oct 38, rue du Camp.

POUR CAMPECHE—Le brick fin voilier CHARLOTTE, capitaine Whipper, partira jeudi, 3 Novembre, pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à
23 oct BAILEY & ABBOTT.

POUR BRAZORIA—Texas—La goëlette JULES CÆSAR, ayant la plus grande partie de sa cargaison à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JAMES REED & Co,
22 oct rue Royale, No. 35.

A FRETER.
La polacre autrichienne Vezzeco, du port de 264 tonneaux, capitaine D. V. Morien, prendra un fret pour Trieste, Barcelone, Marseille, ou tout autre port de la Méditerranée. S'adresser au capitaine à bord ou à
VIDAL & LONGIS,
… 65, rue St Louis.

A VENDRE—La goëlette fine voilière LONE, construite à Baltimore il y a quatre … du port de 76 tonneaux; elle sera vendue à bon marché pour clore une société. S'adresser à
COIT & CO,
20 oct rue de la Douane, No. 20

A VENDRE.
LA … BONITA, … [illegible] …
J. ROBERT …
Rue Royale …

A VENDRE—La … du port de 61 tonneaux, ayant été complètement réparée sous l'inspection des gardiens du port. C'est un bâtiment solide, enregistré A1, qui a été originairement construit pour faire un bâtiment de guerre … doublé et chevillé en cuivre et propre au commerce … mexicain. On peut la voir de l'autre bord du fleuve près du ferry. Pour plus amples détails et … conditions, s'adresser à
KOHN, DARON & Co.,
rue Bienville, No. 28

REMEDE de Leroy, pilules purgatives du docteur Le Roy; le grand ouvrage du docteur Le Roy … du docteur Guillet; en débarquement du navire Mozart, à vendre au dépôt, chez
A. MICHOUD,
8 oct encoignure Ursulines et Levée.

SIROP anti-goutteux du célèbre Boubée.—… du Globe, plusieurs centaines de … de ce remède, si justement recommandé pour les cas de goutte et rhumatisme chronique … à la Pharmacie de
… A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

TOILE d'Emballage & Cordages—400 pièces Toile d'Emballage du Kentucky, et 400 rouleaux Cordages, en magasin et à vendre par
WM. G. HEWES & Co,
17 oct 34, rue Poydras.

100 Caisses Vin de Bordeaux, à vendre par
LEBLANC & HAYDEL,
8 oct no. 20, rue Toulouse.

Avis de Banques et de Comp.

$100 DE RECOMPENSE.
Département du Gaz—Banque de la Compagnie du Gaz.
SECTION 28 DE LA CHARTE.

IL est de plus décrété, que les personnes qui, quelque soient les moyens qu'ils emploient intentionnellement, endommageront ou détruiront aucune partie des tuyaux de gaz posés par la compagnie, en vertu de cet acte, ou aucune partie de ses bâtiments, appareils et machines, la personne ou les personnes commettant le délit, seront, chacune d'elles responsables de tous les dommages ainsi occasionnés; et de plus, pourront être poursuivies par acte d'accusation, en tout temps et dans les douze mois, qui suivront après que l'offense aura été commise, et sur conviction du fait, seront punies d'une amende qui n'excèdera pas mille piastres, et un emprisonnement qui n'excèdera pas douze mois, tous deux à la discrétion de la cour.

Conformément à la section qui précède, avis est par le présent donné, que des lampes à l'usage public, appartenant à cette compagnie, ayant été ouvertes pour allumer des cigarres, ou dans de mauvaises intentions, ce qui endommage les dites lampes et les éteint, une récompense de $100 sera donnée sur toute information suffisante pour faire condamner toute personne qui aurait ainsi occasionné du dommage à aucun des ouvrages de cette compagnie.
20 oct E. W. WELLS, Secrétaire.

AVIS.
Sect. 11 de la Charte de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nouvelle Orléans et de Carrollton.

IL est de plus décrété, Que toute personne ou personnes, qui par malice ou autrement, endommageront ou détruiront aucune partie du dit chemin à coulisses fait par la dite compagnie, en vertu du présent acte, ou aucun des dits ouvrages, edifices, voitures ou machines qui y appartiennent, seront condamnées chacune d'elles, pour chacun des délits, à une amende de cent piastres, recouvrables par devant toute cour de Jurisdiction compétente, et seront en outre, responsables de tous les dommages qui pourront en résulter; elles pourront de plus être poursuivies au criminel à telle époque que ce soit, dans les six mois après que le délit aura été commis, et punies d'une amende qui n'excèdera pas mille piastres, ou d'emprisonnement qui n'excèdera pas douze mois, ou à l'un et à l'autre.

Attendu que des personnes mal intentionnées, ont cherchées à obstruer le libre passage des chars, en plaçant des obstacles sur les coulisses (rails), il a été jugé convenable de publier comme ci-dessus, cette partie de la charte qui a rapport à ce sujet, et d'annoncer qu'une récompense honnête sera donnée par la compagnie, pour l'arrestation de toute personne ou personnes qui seraient convaincus d'avoir ainsi violé les droits accordés par la charte à cette compagnie.
GEORGE MERRICK,
Ingénieur en chef du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et Carrollton. 20 oct

AVIS—Par une résolution passée à l'assemblée du 21 Octobre 1836: il a été décidé, qu'à partir du 1er. Novembre on ne recevra aucun fret sur les chars du chemin à coulisses de Carrollton, si l'on ne paye d'avance, excepté les habitués, qui devront régler à l'expiration de chaque mois, en s'adressant d'avance à la Banque de Carrollton. GEO. MERRICK.
Ingénieur en chef du chemin à coulisses de Carrollton et de la Nlle Orléans. 27 oct

Banque de Commerce de la Nelle Orléans
Nouvelle Orléans 24 oct. 1836
TRAITES—Sur la Mobile à vendre à cette institution.
25 oct Ed. DUPLESSIS, Caissier

AVIS—Le soussigné est autorisé par la direction à négocier les bonds de la Compagnie de Navigation d'Orléans, pour une somme de cent mille piastres, à l'effet d'obtenir les fonds nécessaires, pour améliorer la navigation du Bayou St. Jean et du Canal. Les bons sont divisés en coupons de cinq cents piastres. Sur cette somme quarante mille piastres sont payables dans vingt cinq ans, et les soixante mille restant, dans trente ans. Ces bons portent intérêt à raison de six pour cent par an, payable semi-annuellement, au bureau de la compagnie, dans cette ville, et les paiements sont garantis par la première Municipalité.
Les propositions pourront être adressées au soussigné ou laissées entre les mains du secrétaire, au bureau de la Compagnie, au Bassin Carondelet.
18 oct J. H. HOLLAND, président.

AVIS,
Commission du Chemin à Coulisses de Washington.

LA Compagnie recevra des soumissions pour la confection du Rail Road projeté qui doit aller de la rue des Champs Elysées à la Terre aux Bœufs, à la charge par les contracteurs de fournir tout le nécessaire, (à l'exception seulement des rails qui devront être fournis par la compagnie) et à la charge encore par les dits contracteurs de confectionner le tout.
Le devis des matériaux à fournir est déposé au bureau de la Compagnie, encoignure Orléans et Royale.
J. A. DUREL,
6 oct Secrétaire.

AVIS.
Commission du chemin à coulisses de Washington.

LES commissaires invitent les propriétaires de terrains avoisinant la rue des Bons Enfans, à partir de la rue des Champs Elysées jusqu'à la rue Ferdinand à faire connaître par soumissions cachetées, la dimension, le prix et les conditions … dront lesdits terrains.
30 sept J. A. DUREL, secrétaire.

AVIS—Les livres de souscription du Rail Road de Washington, sont ouverts tous les jours depuis … P. M. au bureau de la Compagnie d'Assurance du Théâtre d'Orléans.
1 oct J. A. DUREL, Sect

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 3 septembre 1836.
PAR ordre de la Direction de cette Banque une assemblée spéciale est convoquée pour lundi le 7 *novembre* prochain, à 5 heures de l'après-midi, à la maison de Banque, à l'effet d'adopter des mesures pour augmenter le fond capital de cette institution conformément à la 10me. section de l'acte d'incorporation.
5 sep RICHARD RELF, Caissier.

AVIS—Les chars entre la Nouvelle Orléans et Carrollton, partiront jusqu'à nouvel ordre, comme suit: Les dimanches et les jours de la semaine, de Carrollton à 2, 4 et 6 heures de l'après midi et de la Nlle. Orléans à 3, 5 et 7 heures de l'après midi.
5 sept P. CAZENAVE, secrétaire pro tem.

AVIS—Les livres de souscription au capital de la *Compagnie des Bateaux à vapeur des Négocians*, pour établir une communication régulière entre ce port, la Havane et les ports du Mexique, sont maintenant ouverts dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances de l'Orléans; les actions sont de $500 chacune.
Thomas Barrett, E. Sainett, S. W. Oakey, James Currell, John Kilshaw, jr } Commissaires pour recevoir les souscriptions.
7 juin

A LOUER—Deux Magasins à l'encoignure des rues Notre Dame et Nouvelle-Levée. *Pour le loyer, s'adresser à*
PERKS & HALL,
23 oct 2, Levée de devant.

A LOUER—Les Magasins maintenant occupés par les soussignés, à partir du ler. novembre prochain.
HOSKINS & WILCOCKS,
21 oct—1m rue du Camp, No. 38.

A LOUER.—Les Magasins à l'épreuve du feu, situés dans la rue Tchoupitoulas, près de la rue Julie, mesurant 64 pieds de face et 138 pieds de profondeur, occupés maintenant par M. R. Y. Downey.—S'adresser à
COIT & Co.
12 oct rue de la Douane, no 20

A LOUER.
DEUX Magasins dans la rue Bienville, en face du comptoir de J. H. Field et Co.—Possession sera donnée le 1er. novembre, ou avant si on le désire. G. R. STRINGER,
15 oct 50, rue du Canal.

A LOUER—Un très grand lot de terre avec maison à domicile et écuries y appartenant, dans le centre de la ville, très bien situé pour une écurie publique ou pour des charretiers.
S'adresser à ISAAC T PRESTON.
21 sept

ON DEMANDE cent manœuvres pour travailler sur le chemin à coulisses entre la Nlle. Orléans et Nashville, à une distance de 12 milles de cette ville et sur les bords du Lac.—Ceux arrivant du Nord trouveront cet emploi très avantageux comme le lieux est très salubre, et ils sont garantis d'être long temps employés et à de bons gages. S'adresser au bureau ou à
8 oct—3 PETER MURPHY.

SANGSUES.

AVIS—Le soussigné tient constamment un assortiment de Sangsues de la première qualité, qu'il offre en détail, et lorsque l'on le désire, il les applique lui-même. E. B. DONNELLY,
2 sept—6 rue Bourbon, No. 5

A VENDRE—Une négresse âgée d'environ 25 ans, avec son fils âgé de 4 ans; elle est une excellente blanchisseuse et repasseuse, et domestique de maison de confiance: elle se comporte bien. S'adresser au no. 47, rue Bienville. 8 oct

CLOUX ET CHOCOLAT.
300 Barils Cloux, des manufactures Phœnix et Cumberland.
40 caisses Chocolat supérieur—en débarquement du navire Archer, de Philadelphie, à vendre par HOSKINS & WILCOCKS,
8 oct No 38, rue du Camp.

A VENDRE—Des terrains situés à Mandeville, et plusieurs grands ilets, propres à faire des jardins, s'adresser à
13 juil B MARIGNY

A VENDRE—Un lot considérable de chaudières et moulins à sucre, s'adresser à Mr.
9 juil BERNARD MARIGNY.

A. PESSARD, ouvrira incessamment à son domicile, rue Bourbon, No. 195, près de la rue St. Pierre, un cours … de tenue de livres en parties doubles, de 6 à 8 heures du soir.
Il donne aussi des leçons en ville, et il peut encore tenir quelques jeux de livres. 4 oct—a

POLHEMUS & BUCKLEY,
Peintres d'Enseignes et de Maisons,
Rue de Chartres, près de la Bourse, et rue Gravier, près de l'Arcade.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public, qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des ordres pour l'exécution d'ouvrages dans leur profession, à l'un ou l'autre des endroits ci-dessus désignés, ayant un grand approvisionnement de bons matériaux ils espèrent par leur ponctualité, le fini de leur travail et la modicité de leurs prix, obtenir encouragement du public.
N. B. Ils posent des vitres, et imitent le bois, … einture.
A vendre chez eux, peintures, huile, vitres, &c.
2 sept—6 m.

CHARLES H. GRANT & CO.
No. 46, rue de Chartres,
TIENNENT constamment un assortiment considérable de
MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES.
Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, etc. miroirs, glaces, matelas en crin, en mousse, en paille de maïs, etc. … octobre

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION DE VEUVE GUILLAUME GROS.
VENTE par le Register des Testamens. Le lundi, vingt huitième jour de novembre 1836, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 25 octobre 1836, j'exposerai en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feu Dame Marianne Bourgeois, décédée veuve de Guillaume Gros, l'esclave et la propriété foncière ci-après décrites, savoir:
1o. Une négresse, nommée Céleste, d'environ cinquante ans, un peu blanchisseuse et cuisinière, bonne domestique; (elle a été, il y a quelques années, sujette au mal de mère.)
2o. Et un terrain, ayant quarante cinq pieds environ de face sur cent-vingt pieds de profondeur, situé rue St. Pierre au faubourg Ste. Marie, entre les rues Gravier et Perdido, borné d'un côté par madame Huet et de l'autre par le Dr. Rice, avec une maison briquetée entre poteaux, cuisine et dépendances.
Conditions de la vente: l'esclave payable à six et douze mois, et la maison et le terrain à un et deux ans de crédit à dater du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque, et tirés en cinq coupons pour chaque terme.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 oct

SUCCESSION DE ELLEN B. PEIRCE.
VENTE par le Register des Testamens. En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du vingt-deux octobre 1836, et rendu dans l'affaire intitulée "L. Peirce contre le mineurs Shields, héritiers de Ellen B. Peirce:" Il sera exposé en vente publique à l'encan, à l'effet d'effectuer un partage, le jeudi, premier jour du mois de Décembre 1836, à midi, à la Bourse de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, les propriétés foncières ci-après décrites, appartenant conjointement à Levi Peirce, et aux héritiers mineurs de feu Ellen B. Peirce, décédée épouse du dit Levi Peirce; (lesquels mineurs sont issus du premier mariage de la dite Ellen B. Peirce avec feu Thomas Shields) savoir:
1o. Un ilet, situé dans les derrières du faubourg Lafayette, Paroisse de Jefferson, et désigné sous le No 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville le six février 1828, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public de cette ville; mesurant, le dit ilet, 208 pieds cinq lignes et demi de face à la rue Brainard, deux-cent-soixante-dix-sept pieds huit pouces et demi sur la ligne d'en haut, qui le sépare du faubourg Livaudais, 277 pieds sur la ligne d'en bas, qui le sépare de l'ilet No. 7, et deux-cent-vingt-huit pieds quatre pouces et une fraction sur la ligne du fond, qui le sépare de l'ilet numero un.
2o. Et un autre ilet, situé au faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson susdite, désigné par le numero "cent-vingt quatre" sur le plan du dit faubourg, déposé au greffe de G. R. Stringer, ci-devant notaire public en cette ville; et mesurant, le dit ilet, cent-quatre-vingt-dix pieds six pouces de face à la rue Bacchus ayant la même façade sur la rue Apollon, trois-cents pieds sur la première rue, et trois cents pieds sur la ligne qui le sépare du faubourg Lafayette.
Conditions de la vente: un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale, et devant être divisés par coupons à la convenance des vendeurs; et si aucun ou tous les dits billets n'étaient par exactement payés à leur échéance, alors et dans ce cas ils porteront un intérêt de dix pour cent par an du jour de leur dite échéance jusqu'à ce qu'ils soient payés, sans pour cela donner aux acquéreurs le droit d'en retarder le paiement.
W. F. C. DUPLESSIS
Register des Testamens.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 oct.

SUCCESSION de Newton.—Vente par le régistre des testamens.—Mercredi, trente Novembre 1836, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans en date de 16 février 1836, j'exposerai en vente publique à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, pour compte de la succession de feu Phineas Stewart Newton, le tiers indivis de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un lot de terre, situé au faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson, désigné sous le no 2, sur un plan particulier; ledit lot ayant, mesure anglaise, 25 pieds de face au chemin public, ou rue de la Levée, entre les rues Adèle et Josephine; sur 184 pieds 8 pouces et demi de profondeur du côté d'en haut, où il attient à la propriété de Patrick Davey, 185 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur du côté d'en bas où il attient à la propriété de Daniel Boyle, et 24 pieds 9 pouces 3 quarts de largeur dans le fond, où il attient à la propriété de John Leiser, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent … désignés … par les nos. 4 et 5 … [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS …
N. B. … [illegible]

SUCCESSION de veuve … Gros.—Vente par le régistre … en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 25 … Il sera vendu le mardi, huit Novembre 1836, à 10 heures du matin et devant … de la Dame Marianne Bourgeois, veuve Guillaume Gros, rue St Pierre au faubourg St. Marie, entre les rues Gravier et Perdido, les effets mobiliers dépendant de la succession de la dite feue veuve Guillaume Gros.
Conditions—Comptant.
27 oct W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

SUCCESSION DE ELLIOT.—Vente par le Register des Testamens.—Mardi le huitième jour de Novembre, 1836, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du quatrième jour d'octobre, 1836, j'exposerai en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, pour compte de la succession de feu George Elliot, la propriété foncière ci-après décrite:
Trois certains Lots de Terre, situés au faubourg Franklin de cette ville, désignés sous les numéros "Sept," "Huit," et "Onze" dans l'islet No. Cinquante-neuf, sur un plan particulier du dit ilet, dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le onzième jour d'avril, 1834, et annexé pour recours à un acte passé pardevant Théodore Seghers, notaire public, dans cette ville, le dix-huitième jour de décembre dix-huit cent trente quatre; le dit islet No. "Cinquante neuf" est borné par la Promenade des Bons Enfans, et les rues Marigny, Morales et Mandeville: lot No. "Sept" mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Marigny, sur une profondeur de cent vingt pieds. lot No. "Huit" est contigu à celui qui vient d'être décrit, et mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Marigny, sur une profondeur de cent vingt pieds. Et lot No. "Onze" mesure trente quatre pieds six pouces de face à la rue Morales, sur une profondeur de cent vingt pieds, sept pouces et deux huitièmes: le tout mesure américaine (étant la même propriété que ledit défunt a acquis de N. N. Destréhan, par acte passé pardevant le dit Théodore Seghers, notaire, le trente et unième jour de décembre dix-huit cent trente quatre.)
Conditions de la vente: un crédit de six et douze mois, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testamens.
N. B.—L'acte de vente doit être passé par devant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 oct.

MOREAU.
VENTE par le Régister des Testamens.—Samedi, le cinquième jour du mois de Novembre 1836, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte des enfans mineurs de Louis Moreau et aussi pour compte de Joséphine Chatard, épouse mineure de Antoine Busquet, les esclaves, savoir à
MEHALA, négresse âgée d'environ trente ans et RICHARD, son fils, âgé d'environ treize ans.
Conditions: un quart comptant et la balance à six et douze mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testamens
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Carlile Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Il est bien entendu que le titre seulement des dits esclaves est garanti. 8 oct

SUCCESSION DE BARNADE, f. c. l.—Jeudi, le vingt quatrième jour de Novembre 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du dix … d'octobre 1836, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de feue Françoise Ranaud Barnabé, femme de couleur libre, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:
1o. Un Lot de Terre situé en cette ville, rue Toulouse, dans l'ilet renfermé par les rues Toulouse, des Remparts, St Louis et Bourgogne, ayant trente pieds de face à la dite rue Toulouse, sur cent cinquante pieds de profondeur, sur lequel se trouvent quelques bâtisses en bois de peu de valeur.
2o. La moitié indivise d'un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le no. trois cent quatre vingt, et mesurant au pied français soixante … de face à la rue St. Antoine, sur cent … de profondeur.
Conditions de la vente: Un quart comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les dits billets devront porter intérêt à raison de dix pour cent par an à dater de leur échéance au cas qu'ils ne soient pas payés … jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testamens.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 22 oct

SUCCESSION DE FEU WOLF.—Paroisse d'Orléans.—Cour des Preuves.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par … curateur de la succession de feu Israel Wolf, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et le dit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité, sur ce … lui déposant dans la Trésorerie de l'Etat, la balance restant entre ses mains d'après le susdit compte.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.
22 oct

LES sieurs R. N. & A. N. Ogden, avocats, s'étant associés, se rendront régulièrement aux cours des paroisses de St. Jacques, Ascension, Iberville, Est et Ouest Baton Rouge, Est et Ouest Feliciana, Pointe Coupée, Concordia et Carrol. Leur bureau d'adresse est … Baton-Rouge. 8 oct

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION DE KIDEL.—Vente par le Register des Testamens.—Samedi, le cinquième jour de Novembre, 1836, à 10 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 Octobre, 1836, il sera exposé en vente publique à l'encan pour compte de la succession de feue Célestine Cannon, décédée l'épouse de Hubert Kidel, dans une maison dans la rue St. Pierre No. 144, le mobilier dépendant de sa succession, consistant en meubles meublans, hardes, &c.
Conditions de la vente. Pour toutes sommes au-dessous de cent piastres comptant, et pour toutes sommes de cent piastres et au-dessus, un crédit de soixante jours en billets endossés à satisfaction.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.
14 oct

SUCCESSION DE LOUIS FOUCHER.—Vente par le Régister des Testamens.—Vendredi le vingt cinquième jour de Novembre, 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres, en vertu d'un jugement rendu le 21 Mars 1836, par la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, dans le procès numéro *neuf cent quatre-vingt quinze* (995) … titre de: "succession de Louis Foucher—Marie Azélie Saulet contre les héritiers de L. Foucher;" et aussi en vertu d'un Ordre de la dite Cour des Preuves, en date du 6 Octobre 1836; j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la communauté qui a existé entre feu Mr. Louis Foucher et la Dame Marie Azélie Saulet, sa veuve, les esclaves et biens fonds qui suivent, savoir:

ESCLAVES.
1o. *Marie Louise*, négresse créole, âgée d'environ trente-six ans, *bonne cuisinière, un peu blanchisseuse*, bon sujet, avec son enfant nommé *Denis* âgé de 3 ans.
2o. *Charles*, nègre africain, âgé de trente-six ans, nègre de champ.
3o. *Célestin*, nègre créole, âgé de vingt-deux ans, charretier, un peu jardinier.
4o. *Henri*, nègre créole, âgé de vingt-un ans, bon presqu'à tout.
5o. *Auguste* nègre créole de vingt sept ans, bon cocher et palfrenier, domestique de premier ordre.
6o. *Victor*, nègre Américain, âgé de dix-sept ans, domestique de maison.
7o. *Joséphine* griffone créole âgée de seize ans, couturière, *domestique de maison, et son enfant* Carmélite de sept mois.
8o. *Anna* mulatresse Américaine âgée de quarante ans, bonne couturière.
9o. *César* nègre créole fils de Marie Louise âgé de seize ans, domestique de maison.
10o. *Black*, nègre Américain, âgé de vingt cinq ans, bon manœuvre.
11o. *Zélime* négresse Africaine âgée de cinquante ans, blanchisseuse.

BIENS FONDS.
1o. Les quatre cinquièmes (l'autre cinquième étant la propriété paraphernale de Mme. veuve Louis Foucher) d'un islet complet situé au faubourg Saulet désigné par le no. 14, renfermé entre les rues Estelle, Constance, Melicerte et Annonciation; avec les bâtisses qui s'y trouvent.
2o. Un demi terrain rue Royale entre les rues St. Philippe et Dumaine, ayant trente pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur, sur lequel se trouve une maison en briques au rez de chaussée et une cuisine à étage: les dites bâtisses en mauvais état.
3o. Les bâtisses qui se trouvent sur un terrain désigné par le No. 1 de l'islet 18 situé au faubourg Saulet à l'encoignure des rues Constance et Estelle.
4o. Les bâtisses qui se trouvent sur un terrain désigné sous le No. 10 de l'islet 18 au dit Faubourg faisant face à la rue des magasins.
5o. Les bâtisses qui se trouvent sur un terrain désigné sous le No. 2 de l'islet 20 au dit faubourg faisant face à la rue des magasins.
6o. Un terrain au faubourg Saulet, désigné par le No. 20 ayant quarante pieds de face à la rue de la levée sur cent vingt pieds de profondeur borné du côté d'en haut par le terrain No 19 et du côté d'en bas par une autre propriété appartenant en propre à Mme. veuve Foucher.
7o. Les Trois quarts d'un terrain au même Faubourg Saulet, ayant quatre vingt deux pieds et six pouces de face sur la rue Hunter côté nord entre les rues de la Levée et Tchoupitoulas, sur trente six pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mr J. McDonough et de l'autre côté par Mr. Harvey Norton et dans la profondeur par la propriété de Mme veuve Foucher, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.
8o. Les bâtisses qui se trouvent sur une portion de terre au dit Faubourg Saulet, … lots Nos 1, 2, 3, et 4 de l'islet dix du dit Faubourg.
9o. Une portion de terrain au faubourg Robin alias Lacourse … [illegible] … jusqu'à parfait paiement.
W F C DUPLESSIS,
Register des Testamens.
N. B. Les actes … seront passés devant L. H. Féraud, Not Pub aux frais des Acquéreurs.
24 oct

Succession de Livaudais, f. c. l.
VENTE par le Register des Testamens.—Lundi, le vingt … jour du mois de Novembre, 1836, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du quinze d'Octobre, 1836, j'exposerai en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, pour compte de la succession de feue Marie Thérèze Livaudais, f. c. l. la propriété foncière ci-après décrite, savoir:
Un terrain situé au faubourg de l'Annonciation, désigné par le numéro trois de l'ilet numéro quarante, mesurant mesure française, soixante pieds de face à la rue de l'Annonciation sur cent vingt pieds de profondeur: lequel terrain a été acquis par la défunte de Mr Jacques François Enoul Livaudais, suivant acte passé le dix sept Septembre mil huit cent dix-huit, devant Marc Lafitte, alors notaire en cette ville.
Conditions de la vente: La moitié comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W F C DUPLESSIS,
Register des Testamens.
N B.—L'acte de vente sera passé devant Hugues Pedesclaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
19 oct

SUCCESSION de Bonifay, f. c. l.—Vente par le Register des Testamens—Samedi, le douzième jour de Novembre 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du premier octobre 1836, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feue Charlotte Bonifay, f. c. l., la propriété foncière ci-après décrite.
Un Lot de Terre, mesurant vingt pieds de face au Bayou St. Jean, borné d'un côté par la propriété à présent ou ci-devant appartenant à David Olivier, à laquelle il mesure trois cent et vingt quatre pieds de profondeur, de l'autre côté par des propriétés ci-devant appartenant au défunt et à présent appartenant à Henry O'Rourke et Louis Messant, ou leur ayant cause, sur laquelle ligne il mesure environ deux cent et trente sept pieds, plus ou moins, et borné dans le fonds par le lot No quatre vingt quatre, sur laquelle il a une largeur de quatre vingt dix huit pieds, ensemble avec toutes les bâtisses, &c.
Conditions de la vente: A un crédit de six et douze mois, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W F C DUPLESSIS,
Rég. des Tests.
10 oct

SUCCESSION de Sophie Nezat, décédée Epouse de Bagueris—Vente par le Rég. des Testaments.—Vendredi, le onzième jour de Novembre 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Saint Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feue Sophie Nezat, décédée épouse de Zénon Gilbert Bagueris, la propriété foncière ci-après décrite.
Une Terre située dans la paroisse de St. Landry, et aussi dans la ville des Opélousas, bornée à l'Ouest par des terres à présent appartenant à la succession de feu Valentin King, au Sud par Antoine Paillet, à l'Est par William B. Knox, et au Nord par une partie de la ville des Opélousas, contenant trente six arpens de superficie.
Conditions de la vente: Six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, jusqu'au parfait paiement. Les dits billets doivent porter intérêt au taux de dix pour cent par an jusqu'au paiement, s'ils ne sont pas payés ponctuellement et fidèlement à leur échéance.
W F C DUPLESSIS, Rég. des Tests.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 octobre.

VENTE par le Register des Testaments.—Jeudi, le … jour de Novembre, 1836, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du premier d'Octobre, 1836, j'exposerai en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues Saint Louis et Chartres, pour compte des mineurs Grima, pour opérer un partage, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:
1o. Deux lots de terre situés dans la rue des Poètes entre les rues des Craps et Amour, faubourg Marigny, mesurant chacun vingt … pieds de face à la rue des Poètes sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
2o. Deux lots de terre dans la rue de la Musique, entre les rues des Bons Enfans et d'Amour, faubourg Marigny, mesurant chacun trente pieds de face à la rue de la Musique sur une profondeur de soixante pieds, le tout ayant mesure française, comme il apparaîtra du plan des dits lots de terre, lequel sera exhibé à la Bourse quelques jours avant la vente.
Conditions de la vente: Un quart comptant, et la balance à un crédit de six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les dits billets devront être divisés en coupons à la convenance des vendeurs.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.
N. B. Les actes de vente doivent être passés pardevant Mr. L. Féraud, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 oct

COUR DES PREUVES—Attendu que Joseph … a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Jean Michinard, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
21 oct W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tests.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Pettick.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Lewis Ossis, la caution de feu John Pettick, … curateur de la succession de feu John Pettick, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS
27 oct Régister des Testamens.

Succession de Connelly.
PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le syndic des créanciers de feu Patrick Connelly, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
26 oct W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Tests.

ETAT DE LA LOUISIANE, *Paroisse de Jefferson. Cour des Preuves. Succession de Jean Baptiste Drouet.*—Samedi le 26 Novembre prochain à midi, conformément à un décret de la Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson en date du 13 Octobre, 1836, je vendrai à l'encan à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle Orléans, les lots de terre et l'esclave ci-après décrits dépendant de la succession de Jean Baptiste Drouet, décédé, savoir:
1. Un lot de terre situé au faubourg Lafayette, en cette paroisse, désigné par le No 5 sur un plan particulier fait par N. Billiedz, ingénieur civil, en date du 10 mai 1836, et qui sera exhibé à la susdite Arcade quelques jours avant la vente. Ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Jackson, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes—ensemble les bâtisses et autres dépendances.
2. Un autre lot de terre, touchant à celui précédemment décrit, désigné par le No 4 sur ledit plan, et mesurant 30 pieds de face à ladite rue Jackson, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 159 pied 10 pouces et 3 lignes, borné d'un côté par le susdit lot No 5, et de l'autre par le No 3 dudit plan—ensemble les bâtisses et autres dépendances.
3. Un nègre nommé HONORE, âgé d'environ 25 ans.
Conditions.—Le prix d'adjudication payable à trois, six, et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur les propriétés vendues, jusqu'à parfait paiement. L'esclave ne sera livré, que lorsque les billets auront été fournis, mais n'est … pas moins aux risques de l'acquéreur du moment de l'adjudication.
Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs. F. DUGUE, Juge.
26 Octobre, 1836.

PAROISSE DE JEFFERSON—Cour des Preuves.—*Succession de Barney Carneen.*—Jeudi 3 novembre prochain à midi, conformément à un décret de la Cour des Preuves de la paroisse de Jefferson en date du 13 septembre 1836, je procéderai à vendre à l'encan à l'arcade de Banks, rue des Magasins dans la ville de la Nouvelle Orléans, l'esclave et les propriétés ci-après décrites, dépendantes de la succession de Barney Carneen, décédé, savoir:
1o. Seize lots de terre situés au faubourg Lafayette en cette paroisse, désignés par les numéros 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'ilet No. 20 conformément au plan dudit faubourg.
2o. Un lot de terre situé au faubourg de la Course, dans la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 2 de l'ilet No. 20, mesurant soixante pieds de face à la rue St. Jean Baptiste sur cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue St. Jacques—ensemble les appartenances et dépendances &c.
3o. Une négresse nommée Sarah, âgée d'environ 40 ans.
Conditions: le prix d'adjudication pour les lots de terre sera payable un quart comptant et la balance à douze et dix-huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur les objets vendus, jusqu'à parfait paiement, et, pour l'esclave, comptant.
Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs.
Paroisse de Jefferson le 1er. Octobre 1836.
4 oct. P. DUGUE—juge

EN débarquement du navire Ambassador, de Liverpool: … de table et à dessert, à manche d'ivoire; couteaux et fourchettes à découper; fourchettes communes; couteaux pour peintre et pour sellier; Equerre de 20 pouces; lames de scie à bois; ciseaux pour menuisier avec manches assortis de 1/4 à 2 pouces; boudaux avec manches; couteaux à deux manches.
LABADIE & JACQUELIN.
21 oct 20, rue de la Levée.

VINS—… champagne, Bourgogne, Chambertin … à vendre par … J. LEBLANC, 102 rue Royale.

SAVONS—… de Boston et de la Nouvelle … à vendre par … de la Douane, no 6.

S… à vendre … LEBLANC & HAYDEL, 20, rue Toulouse.

POUDRE—… impérial et gun powder, … débarquement, du navire … à vendre par HOSKINS & WILCOCKS, 38, rue du Camp.

CHARBON—200 tonneaux Peach Orchard, à vendre pour clore une consignation. S'adresser à HOSKINS & WILCOCKS.

BOIS DE CONSTRUCTION—30,000 pieds … à vendre par
8 oct WILLIAM BOWAN, 16 …

CLOUX—500 petits barils des fabriques de Phœnix & Cumberland, en débarquement et à vendre par
HOSKINS & WILCOCKS,
8 oct 38, rue du Camp.

GOUDRON—Quelques barrilets en bon ordre à vendre par
W. E. & R. MURPHY,
5 oct No 126, vieux Bassin

20 balles Toiles de Russie à anches et brunes, … Crash de Russie, en débarquement et à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
5 oct 47, rue Bienville

TOILE D'EMBALLAGE, &c.—400 pièces toile d'emballage, 300 rouleaux de corde, à vend. par
6 oct T. BARRETT & Co.

J. HUSS, marchand tailleur, informe respectueusement les habitans de la Nlle. Orléans et des environs, qu'il s'est établi pour le genre de commerce ci-dessus dans toutes ses branches, au no 79, rue des Magasins, entre Natchez et Poydras, quelques portes après l'Arcade de Banks.
N. B.—Habits à l'amazone ainsi que des uniformes, sont exécutés dans le dernier genre, avec promptitude et netteté.
Il demande par la même occasion SIX OUVRIERS de premier ordre, qui peuvent s'adresser à l'établissement ci-dessus. 23 sept

JAMES LILLY—Peintre de maison, enseigne &c.; remercie sincèrement ses amis et le public pour les faveurs du passé, et son but sera toujours de mériter leur encouragement; il sera toujours prêt à recevoir les commandes dans son art, et il espère que par son attention, bon ouvrage et bonnes peintures de … réussir.
Les imitations de bois et marbre seront faites dans le beau style. no 76, rue de la Douane 8 oct

AYANT pris Mr. H. Jacquelin pour associé, ma maison, à partir de ce jour, sera connue sous la raison de
3 oct—1m LABADIE & JACQUELIN.

AVIS AU PUBLIC.
LE Dr. Stephan H Bardach de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiques dans la médecine, chirurgie et accouchement.
Docteur B. a exercé à Vienne, Paris et dans les principaux hopitaux d'Europe, avec beaucoup de succès et depuis deux années il pratique à Natchitoches. Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.
Sa demeure est rue Royale no. 102.
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures.

MARCHANDISES SECHES.
LES Soussignés ont reçu par les derniers arrivages des villes du Nord, un assortiment complet de marchandises pour l'automne et l'hiver, très bien choisies pour la ville et pour la campagne; qu'ils offrent en gros ou en détail à des prix réduits, pour du comptant ou à un long crédit pour billets acceptés en ville.
Couvertures françaises de 3 points; Mackinau, duffel, rose, et Whitney; kersey anglais; drap bleu, … brune, gris, vert, … casimirs …; bombasines, …; mérinos anglais et français; … flanelle, …; tapis écossais de Bruxelles et Vénise; tapis pour foyers; schalles de … de Thibet et de la Prusse; flanelles …; mérinos …; chaussons en soie, laine, fil et coton, …; Gingas, mousseline …; toile d'Irlande et de Paris; …; toile à drap; …; gros de Suisse …; mouchoirs de soie assortis, …; … mérinos; bretelles élastiques; coton à coudre d'Orrell.
Coton à chemise, … de Lowell et Virginie; … cotonnades, flanelles en laine et coton, … de Kentucky, Kerseys, satinets, … mérinos, de nankins, …
A. DANIELS & GOODMAN.
17 oct rue Chartres, No. 31

EN débarquement du navire Horatio, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
… barriques Vin rouge;
… caisses Vin Muscat, 1ère. qualité;
139 paniers Huile d'Olive, bouteille de 24 onces;
30 balles Couvertures de laine, de 2 points, pour …
3 balles do do 3 points,
2 do do do 12 do } pour lits.
28 oct E. L. BERNARD.

MARCHANDISES ANGLAISES—Reçu par le navire Tenemara, de Liverpool, Etoffes d'un nouveau genre pour pantalons, cordées et rayées, Draps, Casimirs, Bas de coton pour femmes, Chaussons de coton, en laine d'agneau, et de mérinos, Fils en coton, Stroude, Bombazettes, Mexique, Couvertures en mérinos, Couvertures … et de Whitney, Indiennes imprimées de Londres, &c.
A vendre par S. W. OAKEY & Co
17 oct encoignure Chartres et Douane

F. M. LAPEYRIERE LEVESQUE, commissionnaire des articles de Paris rue des Petites Ecuries, no. 6 bis (à Paris) offre ses services pour tout ce qui concerne l'achat de marchandises françaises et se charge de commissions à faire à l'étranger. Pour plus amples renseignemens s'adresser à MM. V. Rousseau et E. Hermann, ou à M. J. Lacaisserrs, à la Nouvelle Orléans. 5 sept—1an.1p

300 balles TABAC de Cuba, première qualité, 25 boucauts SUCRE Muscovade, 25 barils dito, … gallons MELASSE première qualité, 164 …, 1 tierce CAFE, 30 milliers SIGARES de choix, … gallons RUM, à vendre en débarquement de la goëlette Trois Amigos, …
GOULD & LAMBERT,
8 oct près du rail-road, No. 11

AVIS.
Election de cinq Electeurs, d'un Président et d'un Vice-Président des Etats-Unis.

CONFORMEMENT à la loi, et d'après une proclamation du Gouverneur de l'Etat, avis est par le présent donné à tous les citoyens de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, qui sont dûment qualifiés à voter aux élections générales de l'Etat, que Lundi, 7 Novembre prochain, et les deux jours suivants, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, les scrutins seront ouverts aux lieux, et de la manière ci-après mentionnés, pour l'élection de cinq Electeurs, d'un Président et d'un Vice Président des Etats-Unis, savoir:
Un pour le Premier District électoral, composé des paroisses de Plaquemines, St Bernard, Orléans et Jefferson.
Un pour le Second District électoral, composé des paroisses d'Ouest Feliciana, Est Feliciana, Est Baton Rouge, Ste Hélène, Livingston, Washington et St. Tammany.
Un pour le Troisième District électoral, composé des paroisses S. Charles, St Jean Baptiste, St. Jacques, Ascension, Assomption, Terrebonne et Lafourche Intérieure.
Un pour le Quatrième District électoral, composé des paroisses d'Iberville, Ouest Baton Rouge, Lafayette, St. Martin, Ste. Marie et St. Landry.
Et un pour le Cinquième District électoral, composé des paroisses de la Pointe Coupée, Avoyelles, Rapides, Natchitoches, Claiborne, Catahoula, Ouachita, Concordia et Carroll; et que la dite élection sera tenue comme suit:
Dans le premier district d'élection de la dite ville et paroisse, comprenant toute cette partie d'icelle qui se trouve au dessous du milieu de la rue de l'Esplanade; dans la salle des séances du Conseil de la 3ème. Municipalité, sous la présidence de l'honorable John N. Duncan, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, assisté de MM. A. Laneuville et Thos. N. Morgan, Juges-conseillers de la dite Cour de Cité.
Dans le second district d'élection, comprenant toute cette partie de la dite paroisse qui se trouve au dessus du milieu de la rue de l'Esplanade et au-dessous du milieu de la rue du Canal, et comprise les établissements du Bayou St. Jean, à la maison de Cour de la Cour de Paroisse, sous la présidence du soussigné Juge de Paroisse, assisté de MM. Gallien Prévot et F. M. Guyol, Juges-conseillers de la Cour de Cité.
Dans le troisième district d'élection, comprenant toute cette partie de la dite paroisse qui se trouve au dessus d'une ligne tirée à partir du fleuve, en suivant le milieu de la rue du Canal jusqu'au Lac, dans la salle des séances du Conseil de la Seconde Municipalité, sous la présidence de l'hon Charles Watts, Juge de District du premier district judiciaire de l'Etat, assisté de MM. Wm. Grivot et Edward Rawle, Juges-conseillers de la Cour de Cité.
Et que le samedi, 10 Novembre, à dix heures du matin, il sera procédé, à la maison de cour de la Cour de Paroisse, au dépouillement des scrutins des trois districts, en présence des trois Juges-présidents.
CHARLES MAURIAN,
14 oct Juge de Paroisse

$75 DE RECOMPENSE.
PARTIS MARRONS de la boulangerie du Rail Road, JIM et TOM CONGO, JIM est âgé de 26 à 30 ans, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces, menton long, joues saillantes, front découvert, très courbé et marchant lentement. Il porte habituellement un bandage, ayant une forte hernie. Il a l'habitude de porter des anneaux à ses doigts. Il a été vu dernièrement du côté de la rafinerie et dans le faubourg Ste. Marie, sur la levée. Il était vêtu d'une chemise bleue, d'un pantalon de cotonnade bleue et d'un casquet. Il a été acheté de Mr Charles Wesslotz boulanger. Il est absent depuis le mois de Février.
TOM CONGO, est âgé de 40 à 45 ans, taille de 5 pieds 3 ou 4 pouces, marqué de la petite vérole, parlant fort mal l'anglais et le créole et marchant lentement. Il a été acheté de la succession de Mr. Agénor Rocque, et se tient ordinairement de l'autre bord du fleuve. Il était vêtu lors de son départ d'un gilet rond gris foncé, d'un vieux pantalon blanc et d'un chapeau de soie.
Soixante piastres de récompense seront données pour l'arrestation de Jim, et 15 piastres pour celle de Tom Congo, en s'adressant à l'encoignure Rail Road et Casacalvo 25 oct

VINGT PIASTRES de Récompense.—L'esclave nommée ANNE, griffonne âgée d'environ vingt ans, s'est échappée du bateau en allant à son habitation à Chenier. Caminada dans la paroisse de Jefferson. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la fera mettre en prison ou l'amènera; cette esclave est bien connue à la Nlle. Orléans, ayant appartenu à M. Blanc, près du chemin du Bayou.
16 sept—10 jeu 1 WILLIAM GORMLEY.

AUX ENTREPRENEURS.
IL sera reçu jusqu'au 1er Novembre prochain, au bureau du soussigné, rue Bourbon, No. 175, des soumissions pour la construction d'une case à pompe dans la rue de l'Hôpital. Le plan et le devis pourront être examinés au dit bureau tous les jours entre 9 et 3 heures.
C. GROZET,
20 oct Ingénieur civil de la 1ère. Municipalité.

EN débarquement du brick Horace, et à vendre par
10 Pipes Eau-de-vie.
10 Demi pipes do.
… Quarts muscat.
… do. olives.
… do. cornichons.
27 oct E. TASTET & A. DELAMARE.

AVIS—Les personnes qui ont des réclamations à faire à la succession de feu Monsieur le Comte de Moctezuma sont priées de vouloir les présenter dans le plus bref délai à l'un des soussignés, exécuteurs testamentaires.
Nouvelle-Orléans le 26 octobre 1836.
J. W. ZACHARIE,
27 oct J. A. ROCA SANTI PETRI.

MANOEUVRES—Quinze ou vingt bons Manœuvres, peuvent obtenir de l'emploi permanent et profitable, dans le service de la Compagnie de navigation d'Orléans.
S'adresser au gardien au Bayou St. Jean et au Bureau de la compagnie au Bassin Carondelet.
J. H. HOLLAND, Président.
27 oct

CHAUX—930 barils de Chaux, à bord le brick Urardo, et à vendre par
BAILEY & ABBOTT.
22 oct rue Bienville, No. 14.

EN débarquement du navire Ballochan, et à vendre par les soussignés:
… barriques vin rouge de toutes qualités
… caisses vin blanc et rouge
… paniers huile d'olive, 30 caisses liqueurs
… caisses fruits à l'eau de vie
100 do cerises do
100 paniers anisette, 192 sacs bouchons
… demi barriques vin blanc
… do vinaigre
… caisses sardines à l'huile
15 caisses Château Margaux, 68 do GrunaLarose
150 caisses vin de Bourgogne
12 balles couvertures pour nègres
… paniers Champagne, 50 paniers bouteilles (vides)
… barriques et bls. eau de vie
… barils vieille eau de vie de Cognac
… boîtes légumes.
26 oct THOMAS BARRETT & CO.

AVIS—Les soussignés ont formé une société sous la raison de SOMERS & ALEXANDER, à l'effet de traiter les affaires par Commission, et de faire des avances de cette ville.
D. SOMERS.
L. G. ALEXANDER
Références: Lambeth & Thompson, Hermann, Briggs & Co } Nlle-Orléans.
Alfred Cochran, Natchez.
… & Aiken, J M Taylor, esq. } Vicksburg.
W H Pope, esq. Bruce & Newton, Thos. J Martin & Co. } Louisville.
Birkhead & Pearce, Baltimore.
Bevan & Humphreys, Philadelphie.
B. Aymar & Co. New York.
14 oct—1m

LES soussignés offrent à vendre sur la levée, au débarquement de la polacre Vezzeco, entre les deux marchés, les articles suivans, arrivant de Bordeaux:
Vins St. Julien en barriques et demi barriques.
Vin de Sauterne en barils,
Cognac J J Dupuy en demi-pipes,
Do. J J Rousse do,
900 caisses vin de St. Julien 1833 et 1832,
10 quarts Eau de Vie fine Champagne,
27 barils vinaigre blanc,
50 caisses cerises à l'eau de vie,
50 do fruits do.
25 do prunes do
25 do … do.
25 do liqueurs assorties,
200 paniers anisette,
25 do Champagne … qualité,
2 balles saucissons de Lyon,
50 caisses St. Julien en demie bouteilles.
50 do Haut Sauterne do,
50 do Château Lafitte, Chateau Margaux et Gruau la Rose, do.
Le tout sera vendu à des prix modérés.
VIDAL & LONGIS,
25 oct 65, rue St Louis.

INFIRMERIE FRANKLIN.
CETTE maison de Santé dans le faubourg Franklin, près le chemin à coulisses de Pontchartrain, est en état de recevoir des malades des deux sexes qui y seront soignés avec tous les soins possibles.
Les dames et … peuvent occuper des appartements séparés à l'entresol, avec garde-malades, au prix de $3 par jour. D'autres personnes peuvent être … logées dans de vastes salles bien aérées ou dans chambres suivant la saison.
Le docteur Luxembourg visite la maison deux ou trois fois par jour et le docteur Lewis en est le médecin consultant. 28 nov

A VENDRE en magasin par les soussignés:
50,000 Cigares de la Havane, (Jose Buenaventura)
20,000 do do Trabucos;
… Vin de Ténérif;
… douzaines Cerises, (Badin Frères);
15 demi pipes Cognac, 4me. preuve, (J. Dupuy);
20 caisses Fruits à l'eau de vie;
16 caisses Liqueurs supérieures (Guefand);
27 … E. TASTET & A. DELAMARE.

DEMANDE—5 ou 6 nègres, seront constamment employés et à de bons gages.—S'adresser à
W. E. & R. MURPHY,
12 oct No 126, Vieux Bassin.

CHARBON—Un petit lot de Charbon de bois de 1ère. qualité; reçu ce jour, sera vendu en lots au gré des acheteurs, par W. E. & R. MURPHY,
14 oct No. 126, Vieux Bassin.

A Louer pour le 1er. Novembre prochain, le haut de la maison, rue Toulouse No. 30, entre les rues Chartres et Levée. S'adresser à
30 sept R. BRUGIER.

A Louer, une maison rue St Claude, entre les rues Ste. Anne et Dumaine. S'adresser à
30 sept R. BRUGIER.

RUM—100 bls. Rum de N. E. à vendre par
EASTMAN & BROTHERS,
18 oct Vieille Levée, no 30

LISTONS, …—Rubans … et galons noir, à vendre en caisse par
JULES LEBLANC & Co.
24 oct 183, rue Royale.

Ventes à l'Encan.

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu Mardi, 8 Novembre 1836, à midi, à la bourse Hewlett,
2 Terrains de valeur, situés dans le faubourg Lafayette, dans l'ilet ci-devant 'Washington Square,' le terrain est très élevé et entouré et n'étant que de trois … du fleuve.
Conditions: Un quart à 4 mois, et la balance à 8 et 12 mois, pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.
Les actes de vente chez L. T. Caire, aux frais des acquéreurs.
N. B. Le plan est maintenant exposé à la Bourse.
31 oct

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu lundi le 7 de novembre à midi à la Bourse Hewlett encoignure des rues Chartres et St. Louis les ESCLAVES suivans, ces esclaves ont toujours été tenus en bonne discipline et on peut aussi dire avec justice qu'ils sont les meilleurs esclaves du Pays.
Peter, âgé de 21 ans, depuis six ans dans le pays, chef-pressier, un peu charpentier, entendu à tout ce qui concerne une presse à coton, très bon sujet, pleinement garanti.
Jourdan, 30 ans, six ans dans le pays, chef-pressier, bon domestique de maison, adroit, intelligent, très bon sujet, pleinement garanti.
Parker, 36 ans, 6 ans dans le pays, excellent pressier, adroit et intelligent, très bon sujet, pleinement garanti.
George, 29 ans, six ans dans le pays, excellent pressier, intelligent, très bon sujet, pleinement garanti.
Lewis, nègre, 27 ans, 6 ans dans le pays, très bon pressier, actif garanti des maladies et vices prévus par la loi, excepté de la boisson à laquelle il s'adonne de loin à loin.
Perry, 26 ans, 6 ans dans le pays, bon pressier, très bon sujet, pleinement garanti.
Henry, 25 ans, … dans le pays, bon pressier, extrêmement fort et actif, bon sujet, garanti des maladies et vices prévus par la loi.
Edmond, 28 ans, 6 ans dans le pays, pressier et chauffeur garanti des maladies prévues par la loi mais non des vices, cet esclave s'étant absenté deux fois et ayant commis plusieurs vols de peu d'importance.
Ned, âgé d'environ 31 ans, depuis 10 à 12 ans dans le pays, bon pressier, chauffeur, charretier, très entendu à conduire une machine à vapeur, sujet rare pour l'activité et l'adresse, garanti des maladies prévues par la loi et non des vices, il est enclin au vol et au marronage.
Henry, 28 ans, 6 ans dans le pays, pressier et charretier bon sujet, garanti des maladies et vices prévus par la loi.
Antoine dit Capitaine, 27 ans, créole, bon pressier et charretier, garanti des maladies et vices prévus par la loi excepté de marronage, il s'est absenté deux fois pour 3 ou 4 jours depuis six ans.
Géry, âgé d'environ 45 ans, commandeur et gardien des clefs dans une presse à coton, sujet recommandable par la fidélité et ses bonnes qualités, pleinement garanti.
Lewis, griffe, 26 ans, six ans dans le pays, intelligent domestique de maison, pressier et charretier, garanti des maladies et vices prévus par la loi.
William âgé d'environ 23 ans, palefrenier et charretier, garanti des maladies et vices prévus par la loi.
Alfred, griffe, âgé d'environ 23 ans, bon pressier, palfrenier et charretier, garanti des maladies et vices prévus par la loi.
Draper, 34 ans, 8 ans dans le pays, palfrenier, garanti des maladies et vices prévus par la loi, il a une plaie à la jambe dont il n'est pas tout à fait guéri.
Garçon 34 ans, créole, bon domestique de maison, charretier et pressier, très bon sujet, garanti des maladies et vices prévus par la loi, il est attaqué d'une maladie de nerfs dont il n'est pas guéri.
Daniel, 35 ans, 6 ans dans le pays, bon hospitalier, très bon sujet, d'une constitution faible, et n'étant pas encore guéri d'une maladie vénérienne, garanti des maladies et vices prévus par la loi.
Willis, âgé d'environ 42 ans, palfrenier et charretier bien entendu au traitement des chevaux, très bon sujet, garanti des maladies et vices prévus par la loi il est dans ce moment un peu faible des suites d'une douleur rhumatismale.
Alston Manchet, 30 ans, 6 ans dans le pays, très entendu en une machine à vapeur, ayant conduit pendant cinq ans une machine à vapeur de presse à coton, intelligent et bon sujet, n'ayant commis qu'une seule faute chez son maître pendant six ans de possession, garanti des maladies et vices prévus par la loi.
Jane, négresse âgée de 25 ans, 6 ans dans le pays cuisinière dans une presse à coton, bon sujet et garantie des maladies et vices prévus par la loi avec son enfant, âgé de 6 à 7 ans.
Tous ces esclaves dépendent de la société de P. W. Debuys dans une presse à coton et ne sont vendus que pour clore cette société.
Termes 6, 12, et 18 mois en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, et hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement. Actes de ventes chez Félix Grima aux frais des acheteurs, aucune esclave ne sera délivré avant que les billets ne soient approuvés et que la vente ne soit signée et à dans un délai de huit jours. 31 oct

PAR P. ERICOU.
IL sera vendu, le Jeudi 10 Novembre, à midi, à la Bourse Hewlett
Une portion de terre située sur le chemin du Bayou, à l'encoignure du chemin de la terre des Lépreux, vis-à-vis la propriété de Madame Veuve Castanedo et du point jonction de la rue de l'Esplanade avec le chemin du Bayou, ayant 150 pieds de face au dit chemin du Bayou sur 300 pieds de profondeur et face au dit chemin de la terre haute, le tout mesure américaine: ensemble les bâtisses qui existent sur la dite portion de terrain.
Conditions—1 et 2 ans de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et divisés en tels coupons qu'il exigera, et portant hypothèque sur la propriété.
L'acte de vente sera passé devant Théo. Seghers, notaire, au frais de l'acquéreur. 26 oct

PAR J. LECARPENTIER.
IL sera vendu mardi, 1er Novembre à midi précis, à la Bourse de Hewlett,
La négresse Lucinda, âgée d'environ 30 ans, parlant anglais et un peu français; elle est un peu cuisinière et blanchisseuse, excellente domestique, très fidèle, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Moitié comptant, et la balance en un billet à 6 mois, endossé à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé pardevant Jules Mossy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 28 oct

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu samedi 5 novembre, à dix heures du matin au chantier de bois de Mr D. F. Burthe, en encoignure des rues Delor et Magasins.
350,000 pieds bois de cyprès tels que solives, planches etc. etc. divisés en lots à la commodité des acheteurs.
Conditions: pour toute somme au dessous de $100 comptant $100 à $300 60 jours, et au dessus de $300 4 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. Les bois devront être enlevés dans quinze jours après la vente, le chantier demandant à être remis aux propriétaires. Aucun bois ne sera délivré sans un ordre de l'encanteur. 27 oct

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu samedi 5 novembre 1836, à midi à la Bourse Hewlett
40 lots de terre situés à Carollton.
Ces terrains sont mieux situés qu'aucuns autres maintenant offerts en vente, étant entre le Rail Road et le fleuve, sur les lots No 6 du premier plan de Carrollton.
Quatre des dits lots font face à la rivière et étant 160 pieds de face à la dite rivière et mesurant pareillement sur le chemin public et 10 des dits lots sont situés entre le chemin public et la rue de la Levée.
On ne pourra trouver dans tout l'Etat une location plus favorable que ces 16 lots ci dessus décrits pour y établir un moulin à scie.
Si le tout n'est point vendu en bloc il sera vendu par lots. Les autres lots sont situés dans la profondeur des premiers et font face à la rue Washington; le tout selon un plan qui sera exposé le jour précédant la vente à la Bourse.
Conditions 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.
Actes de vente pardevant W. Lewis notaire public aux frais des acquéreurs. 25 oc

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu Jeudi, 3 novembre 1836, à 4 heures de l'après midi, rue des Champs Elysées, entre les rues Morales et Casacalvo, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, pour le Premier District Judiciaire de cet Etat, en date du 1er. Juillet 1835, et à la requête des syndics de Paul Pandelly,
Une quantité de Pierres plattes.
Conditions: Jusqu'à $200 comptant, au dessus 60 jours de crédit, en billets endossés à satisfaction des syndics. Les pierres ne seront livrées qu'après que l'acheteur aura rempli les conditions de la vente et enlevées pour son compte et risque aussitôt mesurées.
26 oct

PAR B. BOUNY.
Vente de succession de feue Mariane, dite Sanite Arnaud, f. c. l.
EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du vingt un octobre 1836, il sera exposé en vente publique, à l'encan, le 3 novembre 1836, à 10 heures du matin, rue d'Orléans, No. 87, entre Bourbon et Dauphine,
Le mobilier, dépendant de la susdite succession, consistant en meubles meublans, hardes, linges, bijoux, &c.
Conditions—Comptant. 22 oct—3

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu vendredi, 4 novembre, à la résidence du Général P. F. Smith, rue de l'Esplanade, à 11 heures du matin,
Une grande quantité de meubles, tels que sofas, chaises, d'acajou et d'érable, tapis de Bruxelles, side boards, tables à dîner, à thé, à cartes, à piveau et rondes, bois de lits, armoires, toilettes, lavabos, services en porcelaine, service à thé, des verreries, garnitures de cheminées, plateaux plaqués et ordinaires, épergnes, couteaux et fourchettes, pendules, rideaux et des couvertures pour plats, &c., ainsi qu'une batterie de cuisine. 19 oct

30 Barils Rum du Nord, à vendre par
LEBLANC & HAYDEL,
8 oct 20, rue Toulouse.

MELASSE—30 barils melasse, à vendre par
LEBLANC & HAYDEL,
8 oct 20 Toulouse.

100 barils vieux Whiskey rectifié, en débarquement et à vendre par
VILLATTE & TOLEDANO,
8 oct 29, rue Bienville.

AVIS est par le présent donné qu'un certificat de cinq actions de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, inscrit au nom de George Gottschalk, ayant été perdu, qu'une application a été faite pour le renouvellement dudit certificat.
30 août 3m.1pc HUGO C GILDEMEISTER.

RECU par les derniers arrivages de Liverpool:
13 balles Coton blanc;
9 caisses Velours assortis;
8 balles Quimones idem;
6 caisses Percales blanches;
4 caisses Nansous; 4 do Mouchoirs Madras;
5 do Indiennes … goods;
1 caisse balle Drap léger;
7 caisses coton sur bobines, et à vendre par
… ROBERT, … & Co.
20 oct rue Toulouse, No. 13.